

## Chênaie à gesse noircissante *Lathyro-Quercetum*

640

### Identification de l'association

La chênaie à gesse noircissante se rencontre à l'étage submontagnard exclusivement, sur des sols peu profonds et pauvres en terre fine, généralement trop secs pour le hêtre. Il est toutefois possible que son exploitation traditionnelle en taillis ait quelque peu agrandi son aire de répartition aux dépens de la hêtraie à laïches (*Carici-Fagetum*), dont la xérophilie est comparable (fig.640.1). C'est une forêt claire, nettement dominée par les chênes (surtout des hybrides à dominante *Quercus petraea*) dont la hauteur ne dépasse pas 15 mètres.

La chênaie à gesse noircissante se rencontre surtout au pied du Jura, dans la région comprise entre L'Isle et Orbe, mais on en trouve aussi des stations éparses dans le reste du Jura, sur le Plateau et dans la Vallée du Rhône (carte C6.2). L'histoire de cette association et sa répartition dans les territoires voisins du canton de Vaud figurent dans la revue bibliographique (B6.2).

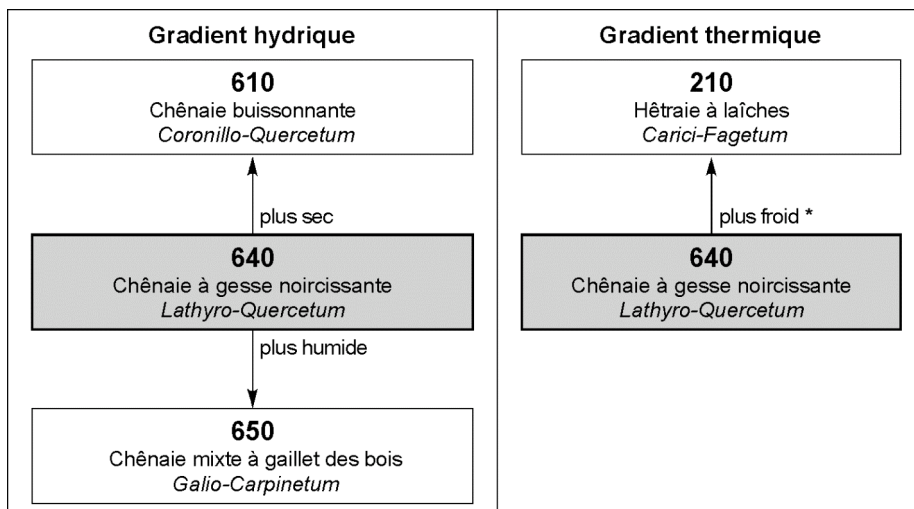


Figure 640.1 Position de la chênaie à gesse noircissante par rapport aux associations les plus proches sur les gradients hydrique et thermique.

\* En plus de la température, d'autres facteurs déterminants interviennent (voir texte).

### Critères d'identification par rapport aux associations ressemblantes<sup>1</sup>

Par rapport à la chênaie buissonnante **610** (*Coronillo-Quercetum*), plus xérophile:

- f1 Moins de quatre espèces herbacées nettement xérophiles (groupes X12, X13, X14) ou recouvrement de ces espèces < 5%.
- f2 Présence de quelques espèces mésophiles à large spectre forestier (groupe M1).
- f2 Présence régulière de l'alisier torminal (*Sorbus torminalis*).
- f2 Hauteur des arbres généralement supérieure à 10 mètres.
- s1 Substrat rocheux recouvert d'un sol de 30 à 60 cm de profondeur (tarière).

Par rapport à la chênaie mixte à gaillet des bois **650** (*Galio-Carpinetum*), moins xérophile:

<sup>1</sup> Les critères d'identification sont hiérarchisés de la manière suivante:

f1 critère floristique principal    f2 critère floristique complémentaire  
s1 critère stationnel principal    s2 critère stationnel complémentaire

- f1 Espèces nettement xérophiles (groupe X1) généralement représentées par quelques individus disséminés.
- f2 Présence régulière de l'érable à feuilles d'obier (*Acer opalus*) dans la strate arborescente principale et rareté du charme (*Carpinus betulus*) et du merisier (*Prunus avium*), confinés dans les strates inférieures.
- f2 Hauteur des plus grands chênes ne dépassant pas 15 mètres; taillis homogène, dépourvu de baliveaux à gros tronc.
- f2 Ronce (*Rubus fruticosus*) absente ou rare et chétive (recouvrement < 1%).
- s2 Sol de profondeur inférieure à 60 cm (tarière).

Par rapport à la hêtraie à laïches **210** (*Carici-Fagetum*), moins thermophile (et également moins xérophile ou moins transformée par la sylviculture):

- f1 Hêtre (*Fagus sylvatica*) absent de la strate arborescente principale et rarement présent en sous-strate ou à l'état arbustif.  
 Dans la plupart des stations identifiées comme chênaies à gesse noircissante, l'absence du hêtre est d'origine naturelle, provoquée probablement par des épisodes de sécheresse extrême (dont l'effet est renforcé par la chaleur estivale). Mais il existe aussi quelques stations dont l'origine anthropogène est possible, conséquence de coupes de taillis répétées, associées à une destruction ciblée des rejets de hêtre ou à du pâturage en forêt.

## Identification des sous-associations<sup>1</sup>

Les deux sous-associations identifiées de la chênaie à gesse noircissante correspondent à deux degrés de teneur en bases du sol, avec une sous-associations méso-acidophile et une sous-association basophile (fig.640.2). Toutes deux sont illustrées dans le tableau de relevés des chênaies mésophiles (tabl.R6.2) et dans le tableau des syntaxons des chênaies (tabl.S6.1). La revue bibliographique (B6.2) présente les équivalences entre ces sous-associations et les groupements comparables décrits dans la littérature phyto-écologique régionale.

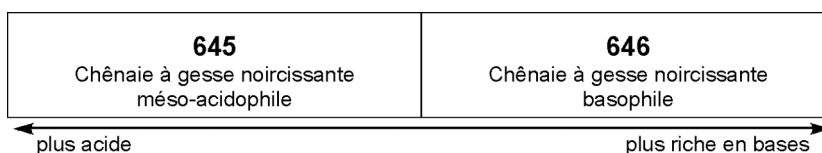


Figure 640.2 Ecogramme des sous-associations de la chênaie à gesse noircissante.

## Critères de différenciation sur l'axe chimique de l'écogramme

Sous-association méso-acidophile **645**:

- f1 Recouvrement cumulé des espèces acidophiles (groupe A) supérieur à celui des espèces calcicoles (groupe B1).
- f2 Sous-bois pauvre en buissons (recouvrement cumulé < 25%).
- s1 Sol décarbonaté (tarière + HCl).

Sous-association basophile **646**:

- f1 Recouvrement cumulé des espèces calcicoles (groupe B1) supérieur à celui des espèces acidophiles (groupe A).
- f2 Sous-bois riche en buissons (recouvrement cumulé > 25%).
- s1 Sol carbonaté jusqu'en surface (HCl).

<sup>1</sup> Les critères d'identification sont hiérarchisés de la manière suivante:  
 f1 critère floristique principal    f2 critère floristique complémentaire  
 s1 critère stationnel principal    s2 critère stationnel complémentaire

## Identification des variantes

Les variantes suivantes, associées à un autre facteur écologique que la chimie du sol, ont été recensées dans le canton pour la chênaie à gesse noircissante:

- c** Variante recensée dans la banque de données: 646c. Elle est illustrée par des relevés (tabl.R6.2) et par un syntaxon (tabl.S6.1).

Stations sur lapiés, l'hétérogénéité de substrat induisant une hétérogénéité floristique. Les espèces typiques de la sous-association coexistent avec quelques espèces d'autres groupes phyto-écologiques: saxicoles (groupe S) sur les affleurements rocheux, acidophiles (groupe A) dans les placages de moraine alpine sur calcaire compact et nitrophiles (groupe M4) dans l'humus accumulé dans les fissures du lapié.

- m** Variante recensée dans la banque de données: 646m.

Sols riches en argile, à importantes fluctuations d'humidité. Présence d'au moins une espèce indicatrice d'humidité changeante (groupe W) avec un recouvrement >1%, en général la calamagrostide bigarrée (*Calamagrostis varia*).